L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI MATIN, 13 AOUT.

FEUILLETON.

ELIE DE MONTMAUR,

PAR

PIERRE CŒUR.

V.

— Suite —

Quelles pouvaient être ces raisons? Cela m'était à Mme Aguilar, mais prévenus comme elle était en faveur d'Elie, elle supposa de la part des femmes en question, des avances non équivoques, repoussées peut-être, des traits dédaigneux... En faut-il davantage pour allumer la colère, pour armer la calomnie et la médisance? et quelle est la femme disposée à pardonner une injure aussi mortelle que celle d'avoir été dédaignée?...

Ces suppositions rendirent plus allègre le pas de Mme Aguilar, et elle arriva à la porte de sa maison dans des dispositions de satisfaction et de bonne humeur qu'elle ne connaissait plus depuis son veuvage.

[illegible]

Mais quand vint le soir, quand le soleil se fut abaissé comme la rade de larges ondes de pourpre et d'or, la veuve, accoudée à sa fenêtre et regardant la mer, eut un accès de mélancolie, que deux grosses larmes jaillirent de ses yeux, coulèrent lentement sur son visage et allèrent se perdre sur le corsage noir de sa robe.

VI.

Le lendemain, Mme Aguilar se leva sous une impression de tristesse cruelle.

Chaque fois que nous avons une peine, tout le cortège de nos douleurs se présente à notre esprit et se met à défiler devant nous en lugubre procession.

La jeune femme avait de grands et légitimes sujets d'inquiétude. Le règlement de sa pension n'arrivait pas et, malgré son travail, malgré l'économie prodigieuse qu'elle apportait dans la direction de son ménage, elle commençait à s'endetter.

S'endetter, c'est-à-dire savoir que quelqu'un a le droit de vous surveiller comme un maître [illegible]

[illegible]

C'est ce qui arriva.

Après quelques secondes de réflexion, Mme Aguilar dit à Montmaur, d'une voix un peu troublée et avec un accent assez triste:

— J'accepte votre intervention, monsieur, et je vous remercie. Il m'est pourtant cruel de recourir à ce moyen de cette nature; mais je n'ignore pas heureusement pas les intentions qui

précéderont encore l'arrivée de mon brevet de pension. Ma fille est là, et je suis dans une détresse profonde.

Elle comprit ce que cet aveu devait avoir de pénible pour la jeune femme: il ne put s'empêcher d'admirer la dignité avec laquelle elle supportait une situation si difficile, et avec la délicatesse d'un homme dont les instincts généreux subsistent en dépit d'une existence orageuse, il sentit que sa visite ne devait pas se prolonger après cet incident. Il se leva pour sortir; mais au même instant, Hélène fit irruption dans le salon, portant dans ses bras une moisson de fleurs qu'elle voulut donner à Montmaur.

— Ah! dit-il, je ne demanderais pas mieux que de les emporter.

Et il ajouta avec un air de bonhomie qui excluait toute idée de fatuité:

— Mais que dira-t-on si l'on me voit sortir de cette maison avec un bouquet?

— Eh bien, mettez mes fleurs dans votre poche, répondit la petite fille qui n'avait compris qu'une chose: c'est que son bon ami désirait emporter le bouquet et n'osait pas le faire pour un motif qu'elle ne savait point.

— Aide-nous, ajouta-t-elle, en s'adressant à sa mère.

La veuve se prêta de bonne grâce à la fantaisie de sa fille et glissa les fleurs dans les poches du pardessus de Montmaur, qui prit Hélène dans ses bras pour l'embrasser, lui recommanda d'être sage et de prier pour lui. Puis baisa la main de Mme Aguilar: comme il eut baisé celle d'une reine, et se retira.

Une fois hors de la maison, dans la rue, il se redressa comme un acteur se redresse dans la coulisse après avoir débité son rôle, et releva autour de lui un indéfinissable regard, à la fois mélancolique et triomphant.

— Cette femme m'aime ou m'aimera, se dit Montmaur, à la réaction.

[illegible]

Mais Mme Aguilar, veuve à vingt quatre ans, n'avait pas encore aimé. Le mariage lui avait appris ce qu'est le mariage sans lui faire comprendre ce qu'est l'amour.

Les militaires, il faut l'avouer, ne sont point des maris fort tendres, ni des initiateurs très délicats. Ils font un peu toute chose à la hussarde, et pour révéler à une femme les devoirs du mariage, sans qu'elle se trouve dès l'abord blessée et froissée dans sa pudeur et ses instincts les plus secrets il faudrait une tendresse, des égards, une patience courtoise et des nuances de délicatesse dont peu d'hommes sont susceptibles.

Or, le capitaine Aguilar, un peu brutal, sans grande éducation, savait admirablement se battre, il l'avait prouvé du reste. Quant à l'art difficile de s'attacher un cœur, de se faire aimer d'amour, il l'ignorait complètement, et on l'eût grandement étonné, si on lui eût dit que sa femme ne goûtait pas auprès de lui un bonheur absolu, une félicité sans mélange.

Il l'avait bien parfois brusquée et humiliée mais les femmes doivent obéir. Le code le leur commande. D'ailleurs les allures chevaleresques d'un Amadis et d'un Galaor ne sont point les vertus d'un capitaine d'infanterie.

Donc, en mourant, le capitaine Aguilar avait en la conscience tranquille; il était certain d'avoir rempli son devoir envers la jeune femme qui l'aimait et qu'il aimait de tout son cœur.

Que d'hommes sont ainsi faits et raisonnent comme le capitaine Aguilar!

(A continuer.)

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 12 août 1869.

Le marché monétaire est dans l'état où il a laissé notre dernier bulletin. La bonne demande d'escomptes se maintient, mais les banques ont assez de capitaux pour répondre aux besoins de la plupart de leurs clients. Les billets de second ordre se placent difficilement.

Le papier hypothécaire de second ordre est en demande et rapporte le taux le plus élevé. Nous cotons les billets de premier ordre accompagnés d'excellentes garanties collatérales et les billets de commerce de premier ordre, sans garanties collatérales 1 à 1 1/2 par mois; les billets de second ordre avec garanties collatérales et 1 1/4 à 1 1/2 les billets de second ordre sans garanties collatérales, les billets hypothécaires à 1 à 1 1/4 pour cent par mois les billets No. 1, et de premier ordre et 12 à 15 cents de second ordre.

L'or a ouvert à 131 1/4 à 131 1/2 contre 135 1/2 à New-York et fermé à 133 3/8 a 133 5/8. [illegible]

Les cours du change étranger ont varié avec ceux de l'or dans Wall Street, et étaient plus fermes à la clôture. Les ventes de Sterling comprennent 20,000 livres sterling clear No 1 à 147 1/2, 10,000 livres dito à 147 3/8. Dans le change sur France, 100,000 francs, en change de commerce No 1, à 3.90 et 100,000 de banque. Le bon heure à 3.85, net. Nous cotons le Sterling, nominalement, à 146 3/4 à 147 1/4 le commercial No 1 et clear et 148 à 148 1/2 le change de banque. Le change sur France, à 3.90 à 3.88 3/4 le premier et 3.86 1/4 à 3.85 le second.

Le change américain a légèrement baissé. Les banques ont tiré sur New-York au pair. Les ventes de change de commerce sont: $15,000 sur New-York, à vue, à 3/8 pour cent d'escompte, $5,000 à 1/4, $20,000 à 5/16 et $15,000 à 3/8. Un check de $10,000 en or, sur New-York, s'est vendu à 3/8 de prime.

Aucune vente d'actions n'a été annoncée.

Un lot de $5000 de certificats de bonds sept pour cent de la ville s'est vendu à 79.

Les mandats de la police métropolitaine ont été cotés et ont fléchi. On les a vainement offerts à 12. Quelques autorités les cotent à 81. Les courtiers achètent les petites sommes à 75 à 80.

Dans les billets de la ville, $3,300 se sont vendus à 26 1/4 et $1,500 à 26 1/2 d'escompte. Les courtiers achètent les petites sommes à 26 à 26 1/2 et ont vendu à 25 1/2 d'escompte.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,

Jeudi, 12 août 1869.

Coton — Les ventes, aujourd'hui, ont embrassé 15 balles, y compris une liste de 1/7 balles, tenue en dehors du marché pendant au moins trois ou quatre ans, et qui a été offerte en vente cette semaine. Rien qui ait pu indiquer un changement de prix n'a transpiré. Le low middling s'est vendu à 29¾ à 30 c. La vieille liste en question a rapporté 28 c pour le good ordinary et on chiffre un peu plus bas pour une portion de la marchandise mélangée et mise en balle à la campagne. On s'est montré peu porté pour cette liste et peu de personnes ont consenti à en offrir quelque chose. Nous avons aussi entendu parler de ventes—à livrer plus tard—de 1000 balles, qui seront prises en novembre à 27 c pour le low middling. Nous avons ouï dire que aux ventes rapportées hier, 1200 balles devaient être livrées en novembre au prix de 28 cents. Une offre de 25½ c, faite pour décembre a été repoussée.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er septembre 1868, bal.		5011
Arrivé depuis notre dern rap		65
Arrivé précédemment		878612
Balles additionnelles comp. d'échantillons &c.	2112	887813
		840863
Expédié aujourd'hui		
" précédemment	839530	839530
Stock en mains		1333

Fret — Le marché est à peu près entièrement inactif.

Coton sur vapeurs pour New York ¾c. Do pour Boston et Philadelphie ¼ c la livre, farine pour New York 50 c. Tabac pour New York $5 le boucaut, farine pour Philadelphie 70 a 75 c le baril.

Sur voiliers — Farine pour Liverpool 3s. 3d. les autres taux sont nominaux.

Sucre et Mélasse — Le marché a été inactif aujourd'hui et nous n'avons entendu parler d'aucune vente de sucre de la Louisiane. Il n'en a pas été reçu. L'approvisionnement de l'article en ville est fort de 1000 boucauts et est à vendre. Un lot de 21 barils de mélasse récolte de la Louisiane a été offert au débarcadère, mais il n'en a rien été vendu. Le sucre de rafinerie se vend à 15 à 15¾ c la livre de jaune clarifié 16¼ a 16½ pour le blanc et 17½ a 17¾ pour le sucre concassé et le sucre en poudre. La mélasse venant de rafineries se vend à 85 c le gallon de la bonne à recuite et $1 pour le golden syrup.

Arrivages de l'Ouest — Il ne nous est pas arrivé de vapeurs de l'Ouest depuis notre revue d'hier.

Farine — Le stock en mains est faible, le marché est dépourvu ou presque dépourvu de superfine et de double extra et les prix de l'article sont très fermes. Il s'est vendu aujourd'hui 1 est barils dont 100 de superfine a $5 75; 100 de de farine pour ce qu'elle vaut à $5 75, 100 de double extra a $6.50 [illegible] 100 de triple extra a $6.75, 172 d'extra de choix a $8 25, 100 de [illegible] a $8 50 le baril.

Maïs — L'approvisionnement au débarcadère est faible, mais il y a en magasin un stock rond. La demande de l'article est limitée. Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 1000 sacs dont 1 de l'ordinaire mélangé a 97½c, 250 de mélangé et 190 de jaune mélangé a $1, 300 de blanc mélangé et 200 de blanc a $1 05 le boisseau.

Avoine — Calme et fléchissant — 80 sacs vendus à 65 c et 400 à 65 c le boisseau.

Son — Le son est calme et les prix en ont baissé. 400 sacs vendus à 95 c et 400 a 65 cents le boisseau.

Foin — Rare et commandé 29 29 à 30 c le tonneau de prime de l'Ouest.

Porc — Le marché est calme, mais ferme et le mess est tenu en lots ronds à $35 50 à 35 75 le baril. Un lot de 25 barils vendu à des conditions privées. L'article se vend en détail $36 à $36 25 le baril.

Bacon — Rare et plus ferme. Les détenteurs demandent 17 c la livre d'épaules, 19¾ c pour les côtés clear ribbed, 20 c pour les côtés désossés et ventes à 4 c de moins. Le jambon curé au sucre commande 23 à 25 c la livre.

Saindoux — Le marché au saindoux est très ferme et le stock en mains faible. L'article en tierçons est coté a 19½ pour le saindoux fait à la chaudière et à la vapeur et le rafiné 20 à 20¾ c; en barillets 22 a 23 c la livre.

Breakfast bacon — L'article commande 22 à — c la livre de l'article du Nord et de l'Ouest.

Viande salée a sec — Les épaules se vendent en détail 15¾ c la livre. Rare. 5 barriques d'épaules vendues à des conditions privées. Détail à 15¾ c la livre.

Bandes de fer pour l'emballage — L'article est en bonne demande et est ferme à 6¼ à 6¾ c la livre, selon la qualité.

Beurre — Le marché continue à être inactif quant au commerce en gros. Le beurre de choix de l'Ouest est coté à 24 à 26 c la livre et l'inférieur 20 à 22½ c, Goshen 42c, commun à bon du Nord 30 à 36 c la livre.

Café — Le marché est inactif et les importations demandent 16¼ à 16½ c la livre de prime, droits payés en or, 15¼ à 16 c le bon, 15 à 15¼ le beau, et l'ordinaire 14 à 14¼ c. Stock en premières mains, 12300 sacs.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 13 août 1869.

Arrivés, hier — 264 bœufs du Texas, 223 veaux et veaux d'un an.

Vendu — 187 bœufs du Texas, 244 veaux et veaux d'un an, 19 cochons, 3 vaches à lait.

A vendre — 759 bœufs du Texas, 390 veaux et veaux d'un an, 26 cochons, 303 moutons, 18 vaches à lait.

Bœufs du Texas, de choix, nourris au maïs, par liv. net	— —	à	— 00
do do 2de qlt., par tête	— —	à	— 00
Bœufs du Texas, 1re qlt., par tête	35.00	à	45.00
Bœufs du Texas, 2de qlt., par tête	25.00	à	30.00
Bœufs du Texas, 3me qlt., par tête	10.00	à	20.00
Cochons par liv., gr.	0.9	à	0.11
Cochons (Stock) par tête gr.	7.50	à	9.25
Moutons 1re qlt., par tête	4.00	à	5.00
Moutons 2de qlt., par tête	3.00	à	3.50
Moutons 3me qlt., par tête	2.00	à	2.50
Vaches à lait, de choix, par tête	80.00	à	100.00
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	30.00	à	50.00
Veaux, par tête	7.00	à	12.00
Gros veaux, par tête	9.00	à	14.00
Chèvres par tête	1.50	à	2.00

MOUVEMENT DU PORT

Bureau de l'Abeille,

Vendredi matin, 13 août 1869.

[illegible]

Nous attendons pour partir demain, le Henry Ames, pour Vicksburg; le Rapides, pour la Rivière Rouge; le Welcome, pour la paroisse Ouest Baton Rouge; le Myrtle, pour la paroisse Plaquemines.

ANCIEN ET INFAILLIBLE.

PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC

LE CÉLÈBRE VERMIFUGE DU

Dr C. McLANE.

Le plus efficace qu'il y ait au monde.

Toutes les mères devraient l'avoir.

Vos enfants sont-ils malades?

Ont-ils une démangeaison continuelle au nez

Ont-ils un appétit vorace?

Ont-ils le ventre dur et enflé?

Ont-ils une langue sale et un goût désagréable?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE

Ont-ils une mauvaise haleine et des maux de tête?

Ont-ils des mouvements d'estomac?

Ont-ils un sommeil troublé et des grincements de dents?

Sont-ils momentanément aveugles et sourds?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.

Prenez-y garde à temps — les délais sont dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE

N'est pas un candi dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE

Peut s'administrer à l'enfant de l'âge le plus tendre, comme à une grande personne.

N'achetez que le CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr McLANE.

Il n'est véritable qu'autant qu'il porte la signature

FLEMING BROS.

On le vend dans le monde entier.

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL, au coin des rues Toulouse et Villeré. Nlle-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de ma bière [illegible] une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse à l'encoignure des bureaux de MM. C. E. Girardey & Co. Les ordres qui y seront déposés seront exécutés à bref délai.

DEMANDE DE MEUBLES.

ON donne de bons prix pour toute espèce de meubles de seconde main au No 16 de la rue Delord près Camp [illegible]

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Moulins à scier, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouches à fourneaux, des Grils [illegible] toute espèce de Machines pour le Sud.

LEEDS & CO.

$40---$45---$50,

Est le prix d'une Machine à coudre de WILSON,

— AU —

No 6 DE LA RUE BARONNE.

ELLE est sans rivale sous le rapport de sa simplicité, de sa durée et de sa beauté. [illegible]

C. H. MILLER & CO,

CONFISEURS EN GROS,

Fabricants de Candi à la vapeur et de Sirops de toutes sortes.

Importateurs d'ornements français, d'essences de fruits de pièces d'artifice, etc.

Seuls agents des célèbres

VINS ET LIQUEURS DE LA CALIFORNIE.

Nos 50 et 52 Nlle-Levée.

27 avril—1an Coin Achat de Natchez

Chemins de fer.

Chemin de Fer Pontchartrain.

Arrangement d'été.

DÉPARTS.

— DE LA VILLE— Nouveau Dépot. — DU LAC—

6 heures du matin, 5 heures du matin.

[illegible timetable]

Le convoi de 9 heures du soir, du Lac ne va qu'à l'ancien dépôt.

Un char à cheval partira de l'ancien dépôt à 3 heures du matin et, du Lac, à 10 heures du soir.

Le Dimanche un convoi à vapeur partira du nouveau dépôt à 4 heures du matin.

Les convois partiront à toutes les heures, le dimanche de 6 heures du matin à 9 heures du soir.

Prix du passage jusqu'à Gentilly, 15 cents et autant pour revenir.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.

O. PANDELY

Surintendant Général.

GRAND CHEMIN DE FER

DE LA

Louisiane et du Texas, de Morgan

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY du chemin de fer partira, du pied de la rue Ste-Anne, en face de la Place Jackson, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures A. M.

Le fret pour les stations du chemin, pour les débarcadères du Teche, et à livrer à la Nlle-Ibérie ou St-Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) de 7 heures du matin à 5 heures du soir, au pied de la rue Ste-Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Bélanger et pour Houma, sera reçu et transporté par les stations de Raceland, Lafourche et Terrebonne aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'embarquement, et le fret pour l'intérieur doit être payé sur livraison.

GEO PANDELY,

Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasin. CHS. A. WHITNEY & Co., Agents.

W. W. CARRE & Co,

350......RUE DELORD......350

MARCHANDS de bois de charpente, pin et cyprès. Fabricants de Chassis, Portes et Jalousies, Bardeaux, etc. Bois pour sucreries, scié selon l'ordre. Cabanes pour travailleurs d'habitations faites par pièces et toutes prêtes à être montées.

Les ordres devront être laissés au Mechanics' & Dealers' Exchange Association, No 103 St-Charles. Boîte No 46.

Jardin Magnolia, au Pont du Bayou

GRAND Concert Instrumental, DIMANCHE après-midi, 25 juillet 1869. Les meilleurs vins et liqueurs et toutes les variétés de viandes froides y sont servis par des employés courtois. Les familles qui cherchent un lieu de récréation n'en sauraient trouver un meilleur dans les faubourgs de la Nouvelle Orléans.

25juillet—3m GEO. MERZ, Propriétaire.

Avis aux Planteurs Sucriers.

LA MANUFACTURE "CRESCENT CITY"

De Barils à Mélasse.

Nos. 59, 61, 63, 67 et 69 de la rue St-Joseph, Nlle-Orléans.

AYANT un jeu complet des dernières machines perfectionnées pour la manufacture de barils, nous sommes prêts à faire par jour de deux cents à trois cents barils à mélasse, plus solides et mieux confectionnés que les meilleurs faits à la main. Nous les vendrons à des prix réduits et les ferons à cercles de fer ou de bois, et au gré des acheteurs.

Nous invitons les personnes intéressées à ce genre d'industrie à venir examiner notre stock et s'assurer des facilités que nous possédons, avant d'envoyer leurs commandes ailleurs.

Les ordres laissés à l'entrepôt, de visiteurs de R. Marsh, Denman & Co, au coin des rues Carondelet et Gravier, seront exécutés sans délai.

E. F. WALLICHE & Co.

D. M. HOLLINGSWORTH.

J. K. BAILEY,

246......Rue du Canal......246

VINAIGRE,

Etabli en 1840.

ACHAT de cidre, vin et bière aig. Achat de barils vides.

F. GONTHIER,

—a transporté son—

ETABLISSEMENT DE TAILLEUR

—AU No—

143......de la rue Gravier......143

Où il est prêt à recevoir ses anciens clients dont il sollicite les commandes à des prix réduits. 22 avril—6m

AVOCATS — Société.

LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une société sous la raison WOOLDRIDGE & THOMAS, pour l'exercice de leur profession d'avocats.

E. WOOLDRIDGE,

J. W. THOMAS,

3juin—3m Bureau No 21 de la rue du Camp.

CHARTE

DE LA

Société d'Assurance

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

—o—

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE—ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que ce septième jour du mois d'août, de l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-neuf, et de la quatre-vingt quatorzième année de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique;

Pardevant moi, Gustave Le Gardeur Jr., notaire public dûment commissionné et assermenté dans et pour la paroisse et la ville susdites, y résidant, et en présence des témoins ci-après nommés et soussignés,

Se sont présentées les personnes ci-après nommées et soussignées,

Lesquelles déclarent que, par les présentes, elles se forment et forment ceux qui pourraient plus tard s'associer à elles par souscription, achat, transfert ou succession, en une corporation, en vertu des lois générales de cet Etat, qui pourvoient à l'organisation de corporations, et ont arrêté les stipulations suivantes qui gouverneront la dite corporation comme charte:

ARTICLE I.

Le nom et titre de cette corporation est, pour les procès, et dans la dite ville de la Nlle-Orléans, La dite corporation sera désignée et connue sous le nom de "NEW-ORLEANS INSURANCE ASSOCIATION." Société d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Elle devra commencer les opérations vingt-cinq jours [illegible] de septembre 1869, et existera vingt-cinq ans à partir de la date de cette charte, à moins que ses affaires ne soient liquidées plus tôt et réglées par ordre des actionnaires.

Le Président ou, en son absence, le Secrétaire, sera celui qui devra être assigné dans tous les procès intentés à la Société.

ARTICLE II.

Le but de cette Société est:

1. D'assurer les maisons, les magasins et autres bâtisses, les meubles, les marchandises et autres propriétés, ainsi que les pertes ou les avaries occasionnées par l'incendie.

2. D'assurer les bâtiments, le fret, les bateaux à vapeur, les marchandises, les espèces, les lingots, les lettres de change, les certifications, les bénéfices, les billets de banque et autres preuves de dette, les prêts maritimes, les prêts sur faculté, et d'assurer toutes les assurances qui ont trait aux risques de transport sur mer ou à l'intérieur.

3. De se faire rembourser le montant des risques qu'elle a assurés ou assurera.

ARTICLE III.

Le capital de cette Société est, par les présentes, fixé à CINQ CENT MILLE PIASTRES, avec le privilège de le porter à un million de piastres, divisées en actions de cent piastres qui devront être payées aux époques et de la manière indiquées dans l'article IV de cette charte.

2. La Société pourra commencer les affaires dès qu'il aura été souscrit trois cent mille piastres, mais chaque année fiscale devra expirer le 31 décembre. La première année fiscale devra expirer le 31 décembre 1870.

3. Les transferts d'actions devront être faits sur les livres de la Société, aux bureaux de celle-ci, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, mais ces transferts ne devront pas avoir lieu tant que le porteur sera débiteur de la Société—pourvu que les dits transferts aient été approuvés par la Direction.

ARTICLE IV.

1. Toutes les personnes qui ont souscrit ou pourront plus tard souscrire au capital de cette Société devront donner leurs billets pour le montant de leurs actions, lesquels billets seront payés le trente-un décembre 1871.

2. Les billets donnés ainsi qu'il est indiqué ci-dessus seront réduits par un crédit du bénéfice net réalisé par la Société dans la première et la seconde année.

3. Si, à l'échéance des dits billets, le bénéfice net de la première et de la seconde année n'a pas éteint le montant, les actionnaires devront payer la balance due sur les billets.

4. Le non paiement de la balance due sur les dits billets ainsi qu'il est ci-dessus, devra entraîner la forfaiture de toutes les actions au profit de la Société et devra également entraîner celle de l'accumulation et de l'intérêt du bénéfice des dites actions; mais la Direction pourra prolonger l'époque du dit paiement à son gré, et les actions ainsi forfaites pourront être transférées si la Direction y consent.

5. Dans les cas de pertes subies par la Compagnie, aucun actionnaire ne devra être responsable d'un montant qui excéderait celui de sa souscription au capital ou celui qu'il devra à la Société.

ARTICLE V.

1. Toutes les primes à terme et devront être payées comptant à la fin de chaque mois.

2. Toutes pertes ou balances dues sur des pertes subies par la Société au commencement de ses opérations et lorsque elle n'aura pas assez de fonds pour les couvrir, devront être payées au pro rata par les actionnaires.

3. A partir du commencement de la troisième année, les actionnaires ne paieront pas de prime sur leurs assurances.

4. Les personnes qui voudront se faire assurer par la Société devront souscrire au capital de celle-ci en devenir actionnaires; pourvu, cependant, que dans le sentiment d'un comité spécial nommé à cet effet, par la Direction, l'intérêt de la communauté dans des affaires, ou d'un plus grand nombre d'actionnaires des risques puissent être pris d'autres personnes que des actionnaires. Les personnes ainsi assurées auront droit à la réfaction (rebate) que pourra établir la Direction et le montant net des primes des dits risques et au crédit des dépenses casuelles.

ARTICLE VI.

Dans le courant du mois de janvier de 1871 et de 1872 le Président devra faire dresser un tableau du bénéfice net de la Société et le faire publier avec un état de l'actif de la Société dans au moins deux des journaux de la ville pendant un mois. Ce dernier devra indiquer la partie qui est du comptant, et ce qui représente la partie qui est due [illegible] Cette publication devra être accompagnée du serment du Président et du secrétaire et devra être définitive et obligatoire pour toutes les personnes intéressées.

2. L'état annuel qui doit être dressé en janvier 1871 et 1872, ainsi qu'il est dit plus haut, devra être établi jusqu'au 31 décembre précédent, [illegible]

ARTICLE VII.

1. Dans l'année 1872 et chaque année suivante dans le mois de janvier [illegible]

ARTICLE VIII.

[illegible]

ARTICLE IX.

La Direction pourra placer le capital et les autres fonds de la Société en obligations hypothécaires sur hypothèques sur des propriétés foncières situées dans les paroisses d'Orléans et de Jefferson. On pourra également placer le capital et les autres fonds de la Société en obligations émises par les Etats-Unis ou par l'Etat de la Louisiane, [illegible]

2. Elle pourra acheter, à toute vente forcée, les propriétés sur lesquelles la Société aura une hypothèque.

ARTICLE X.

Les personnes dont les noms suivent devront constituer la première Direction qui exercera ses fonctions jusqu'au premier lundi de janvier 1871 ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus et qualifiés. Elle aura, par les présentes, revêtue de tous les droits et pouvoirs qui appartiennent à la Direction, du pouvoir de remplir les vacances qui pourraient survenir, d'accomplir tous les actes dont il n'est pas fait mention dans cette charte, mais qui seraient nécessaires pour atteindre le but de cette Société.

Chas. Cavaroc,	S. Cambon,
Chs. de Ruyter,	C. Marionni,
L. M. Avendano,	Arthur Poincy,
Le o Hase, Jr.,	Ant. Lanata,
E. F. Mioton,	F. L. Bernard,
L. B. Pothier,	A. Lolinez.

ARTICLE XI.

A l'expiration de la Charte ou plus tôt si les deux tiers des votes des actionnaires l'ordonnent, les affaires de la Société devront être liquidées sous la surveillance de trois commissaires nommés par la dernière Direction et qui exerceront tous les pouvoirs et droits qui ont été conférés à la dite corporation pour le règlement et la liquidation des affaires de ladite Société.

ARTICLE XII.

Cet acte d'incorporation peut être changé et amendé par un vote des deux tiers du capital représenté à une assemblée générale des actionnaires convoquée à cet effet.

FAIT ET PASSÉ, à la Nouvelle Orléans, à mon étude, le jour, le mois et l'année ci-dessus écrits, en présence d'Armand Pitot, Jr., et d'Edgar Pitot, témoins compétents, qui ont signé avec les dits associés et moi, notaire.

L'original est signé: C. Cavaroc, Oehmichen & Pothier, S. Cambon, C. Marionni, Mummy, Lining & Co, L. A. Avendano, Ant. Lanata, D. Blum, Frank & Co, A. Poincy & Son, Edgar Pitot, A. Pitot, Jr.

Pour copie conforme,

G. LE GARDEUR,

Notaire Public.

Je soussigné, député de l'Annotateur des Hypothèques de cette ville et paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie que l'acte d'incorporation de la "Société d'Assurance de la Nouvelle Orléans" a été dûment enregistré, aujourd'hui, dans le Livre de Sociétés No 7, folio 516, de ce Bureau, conformément à la loi.

Nouvelle Orléans, 7 août 1869.

C. DARCANTEL, Député.

SOUSCRIPTEURS.

	Actions		Actions
C. Cavaroc	60	F. R. Folias	20
S. Cambon	60	F. Heer	3
Chs. De Ruyter	60	Lawrence & Hebrard	10
C. Marionni	60	Wm. T. Sheldon	5
Ant. Lanata	60	Richard S. Venable	10
L. M. Avendano	60	Chs J. Levêque	10
E. Basset	60	Geo. Alces	10
F. L. Bernard	60	Joseph Vivo	5
Chas. Ledig	60	Fr. Schneider	5
John B. Shuler	60	Saml Gugenheim	5
Alex. Hill	60	Jacob Gugenheim	5
Pons Brothers	60	J. Bouvet	5
J. B. Waterman	60	O'Brien & Hal	20
Guébla & Nippert	60	Saml Jamison	10
L. Monier	60	Clason & C	10
H. Costermann & Bayle	25	August Stuart	5
Moul r & Dumestre	25	Webster & Co	15
Chr. Espenan	10	Louis Mettler	5
A. Thibaut	15	Urban Thourer	5
E. Trinheros	60	F. Fernandez & Co	10
Lapène & Ferre	25	Lambias L & Dreker	5
Oehmichen & Pothier	60	R. Beltram	10
Angelo Lanata	25	J. R. Powell	10
Aut. Lanata	20	H. Oggreve	50
Th. Lazaux	20	T. H. Chipot	5
Léon Godchaux	20	J. Koenig	10
Amédé Couturié	20	T. Vitrambou	10
P. Cussche	10	Joseph Gugenheim	5
G. W. Dunbar & Sons	10	S. Becker	2
P. S. Wiltz	10	M. Kaufman & Co	10
F. Oberheuser	10	A. Degorge	10
Stewart Guthreath & F	10	F. F. Brand	10
H. Pinard	5	H. Fontte	1
Sivil & Caze	10	M. Well	10
Adam Wagaths	10	G. H. Gordon	10
J. C. Denis	20	G. B. Shute	5
F. Jolirold	10	J. H. Gardner & Co	20
Jayme Magi	10	Lezara Parody	5
L. Deboche	10	E. Monteuse	25
Octave Morel	10	Oscar Robin	5
A. F. Girardey & Co	25	W. H. Henning & Co	15
Christian & Hyatt	25	Sam. Stafford & Co	20
Eduardo Villa	20	F. Legioue	5
M. O. Tracy	25	Wm. Creevy	5
F. Wirtz	25	S. Gernier	3
Vincent Morse	25	J. Santini	30
John S. Sherry	25	Rufus R. Rhodes	2
F. F. Mioton	50	J. N. Charbonnet	5
Henry Tête	60	J. Dreyfus	5
B. Laplace	20	W. H. Weis	5
Chs. Frazer	25	S. Pablo	5
Ed. R. Wayburger	25	J. de Lougpre Fitzgerald	20
S. Lavergne	10	Wm. H. Cushing	10
B. M. Horrell & Co	60	Mummy, Lolling & Co	60
J. A. D'Hémécourt agent	10	R. J. Walker	10
C. de veuve P. Ro-befort	10	F. S hexnaider	10
D. W. Cammack	10	T. Aufmkolk	10
L. Blum, Frank & Co	60	E. Bordelois	5
Leon Haas, Jr.	25	Joseph Cambon	25
Botassi & Co	5	V. Maignan & F. Laborde	20
J. W. Sheerer & Co	25	J. J. Alston	10
D. Blum, Sterne & Co	60	Simon Baum	5
Katz & Barnett	60	Knox Brothers	10
N. Augustin	5	Corner Malian & Magazine, Jefferson	5
T. B. Camors & C	10	Randolph Theurer	5
A. Poincy & Son	10	Ernest Morel	10
P. Aldige	10	John Henderson	10
S. Lafon	10	F. Devergez	3
W. F. Nolegh	10	C. F. Devergez	2
Hern & Feltman	10	W. J. Hiver	10
John Friederich	10	L. Rosé	5
O. De Fariet	5	J. P. Dasilva	5
Droust & Forstall	5	E. Eichelberger	20
George W. Roper	10	O. M. Redon	5
Fred. G. Randolph	5	Paulin Durel	10
J. Davidson & Hill	60	Jos. Marietany, Jr.	20
C. V. Foulon	3	B. Riehl	10
H. D. Ogden	5	H. Loeb & Co	10
Wm. Mayle	10	Christoph Ullman	5
A. Dupuch	5	A. Bonnet	2
Alex Jung	2	J. L. Campbell & Co	20
H. Brion	5	F. Hollande	5
Francis Mooney	5	Marks & Levy	60
R. De Armas	2	F. W. Kettel	5
Arthur De Armas	3	A. B. Romain	5
Adam Schmitt	5	F. Mark	5
M. J. Farrell	10	H. Bonnabel	3
Geo. W. Banker	60	Dr. D. C. Holliday	5
A. C. Tremoulet, agt	30	J. Tardos	60
Jonas Pickles	20	Laiser & Lorber	60
B. Saloy	20	Sam. Locke	20
John Hughes	10	J. A. Blaffer	25
A. G. Huard	2	Geo. Fich	3
J. Moreau	10	John Sporl	30
Feltz, Marks & Co	60	Victor Baré	5
John G. Monroe	10	George Fortescue	25
L. Monroe	10	Thos. C. Porteous	10
S. Vosbel	10	Chauvin, Levois & Co	10
T. Newhamer	10	C. W. Boddecke	—
B. Goldenberg	5	M. Veuillet	3
Peter O'Donnell	5	Blancand & Gaitet	50
Gould, Brother	30	J. J. Bonnaffé	10
J. R. Barschide	5	J. Béthancourt	10
H. Cassidy	5	Otto H. Kerstendick	10
Frank M. Hall	5	G. Lenzeu	2
A. Rousseau	10	Emile Dupré	20
John Bietry	5	E. Conte	5
Mrs. L. Gallot	5	Chs. Lavaudais	1
Roullguy & Esclapon	60	Geo. Sick	4
F. Lumongy	3	Veuve Mary McGowey	10
Th. Dubois	10	E. E. Mongin	5
Giffen & Co	20	Chs. Turpin	2
Emley & Co	50	Th. Bailly Blanchard	10
Jno. N. Payne	25	A. Carrière & Co	20
E. C. Payneper J. N. Payne	10	P. Mallard	30
Geo. F. Bowers	10	Edward G. Andler	2
Chas. J. Lewis	10	Chs. Will	2
Kehler, Upsik & Co	60	J. F. Givens	60
Schneider & Zuberbier	60	E. Lawrence	30
Jacques Henri Thierry	5	Alex. Bienvenu	2
J. Jacquet & Co	30	Nolville Bienvenu	3
G. Jacquet	30	B. Samuel	3
J. Edward Lagan	2	Jules Samuel	2
Geo. W. Byrne	10	P. Schumacher	4
Joseph Keller	20	Méliceur Bienvenu	10
M. Dowling	3	D. Tarsand	20
John T. Moore & Co	50	Berman Sterck	10
A. Thomson & Co	50	A. Delavigne	5
Sam Snodgrass	25	J. F. Barthélemy	2
Geo. Sabatier	30	Alcus, Schenck & Autey	20
V. Battalora	10	Henry Gessner	1
DeBaun & Beer	12	J. Dejan, Jr	20
John Bresu	10	F. G. Bellaire & Co	20
O. H. Andrée	2	John Phelps & Co	50
Foreigne	5	L. Gamotis	3
N. Bauer	10	Chs. de Montesbert	2
F. Bigle	6	Henri Larquié	9
F. R. Archinard	20	Edward Hermudez	4
F. Pfer	5	F. Krugére	2
H. Roty	60	B. Piffet	60
Chr. Vattuel	3	Wm. Frerot	4
Théophile Ouitain	5	G. Bindernagel	2
Aymer & Co	30	West & Wright	25
F. U. Bertrand	10	Converse, Dewbury & Co	25
B. St Mesme Le Breton	3	A. Rocherau	20
Armand Pitot	5	L. M. Durr	25
Oranguard et Schneider	5	A. Socola	25
Thomas Schorr	10	Slocomb, Baldwin & Co	20
Julien Johnson & Co	30	Eug. d'Huart	10
J. M. Cartier	4	Gustave Coudin	2
		Paul Séraphin	2

en tout 6139 actions, soit $613,900.

10août—

CHANGEMENT DE LOCAL.

WAGENER & MEYER

ANNONCENT à leurs amis et au public de la ville et de la campagne qu'ils ont transporté leur magasin du No 31 de la rue du Camp au No 166 DE LA RUE DU CANAL, en face de Christ Church, où ils continuent le même genre d'affaires et reçoivent continuellement de nouveaux articles qui viennent s'ajouter à leur grand stock de glaces françaises et allemandes, gravures chromes, lithographies coloriées et unies, cadres de portraits et de lithographies dorés, bois de rose et de forme ovale et bartée; cadres de cartes photographiques, corniches et stores de fenêtres, glands et cordes.

Ils offrent également divers autres objets qui ne peuvent figurer sur cette liste et qu'ils vendront au plus bas prix pour du comptant. 14juil—1m

MANUFACTURE DU SUD.

JOHN NORWOOD,

Fabricant et Marchand de Bottes et de Souliers,

No 180 de la rue du Canal, près Dryades, Nouvelle-Orléans.

Il prend, sans retard, les mesures des dames, des messieurs et des enfants. 1avril—1an

GLYNN & WINTZ,

9......RUE DU CAMP......9

Fabricants et marchands de chaussures pour hommes, dames et enfants. Chaussures faites et Chaussures sur commande. Les meilleurs ouvriers et d'excellents matériaux sont employés.

Agents du Vernis-Bronzé de Cahill.

On a toujours en magasin le célèbre tirage anglais de Day & Martin. 7mars—1an

CUVES.

— ET —

Toute espèce de Travaux de Charpente.

LE soussigné se charge de faire des cuves, d'exécuter toute espèce de travaux de charpente, de réparer, de changer les bâtisses d'installer les magasins etc.

J. H. BEHAN, No 14 de la rue Franklin, près Canal ou au Glass Box 265 du bureau de poste de la Nouvelle-Orléans. Résidence, No. 245 de la rue du Canal près Franklin. 13 avril—1an (12)

UN AUTRE GRAND TRIOMPHE

Pour la Machine à Coudre de

Grover & Baker,

Les deux premiers prix à la troisième Grande Foire de l'Etat de la Louisiane.

Bureau et salle de vente, pour les Etats du Sud, au No 162 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Louisiane. 21 mai—1an

Julius Loeffler,

(successeur de CHAS. LOEFFLER,)

POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, et fabricant

D'installations de Gaz, Tuyaux, Dispositions, etc.,

No. 175, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse. Nouvelle-Orléans.

Pianos, Musique

ET

Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBERE,

46......RUE ROYALE......46.

IMPORTATEURS de Pianos des plus célèbres manufactures de France et des Etats-Unis, tels que FAIVRE, JELMINI, BORD,

avec leur système en fer, perfectionné et indispensable pour la bonne tenue de l'accord

PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, CALENBERG et VAUPELL, &c.

Grand assortiment de partitions, d'airs d'opéras détachés, de musique pour piano, violon, flûte et autres instruments, de méthodes, &c., &c.

Le tout offert à des prix excessivement réduits.

INSTITUTIONS

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON,

No 275, rue Dauphine, entre Urrulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer le prospectus à l'établissement. 21août—1an

Collège Classique et Commercial.

133......RUE QUARTIER......133,

Entre Remparts et Bourgogne.

Directeurs

Edw. C. HAYDEL—Chs. SLÉTON.

LES pensionnaires seront l'objet des soins les plus assidus et les plus attentifs.

Cours classique et commercial complet en anglais et en français.

Collège d'Etat de la Louisiane et Académie Militaire,

Près d'Alexandria, Louisiane.

Fondé et soutenu par l'Etat de la Louisiane.

Pour renseignements, s'adresser à

D. F. BOYD, Surintendant

à Alexandria.

Tonnellerie qui a remporté le prix

AUX MARCHANDS ET AUX PLANTEURS.

LE soussigné appelle l'attention des marchands et des planteurs sur son grand stock de barils et demi-barils à mélasse et de boucauts à sucre. Il a constamment en grand stock des perches à cercles de boucauts et de barils qu'il offre à des prix modérés et sans frais de charrois.

B. J. BERKERY,

Nos 31, 32 et 33 de la rue Front, entre Conti et Bienville.

JOHN ARMSTRONG,

Fonderie et Fabrique de Bouilloires,

Au coin des rues Erato et Nlle-Levée,

Nlle-Orléans, (Lne.)

FABRIQUE DE MACHINES A VAPEUR, VERTICALES et HORIZONTALES

Moulins à sucre, machines à dessécher, moulins à scie, colonnes en fer, façades de bâtisses, fourneaux, barres à grattes, vérificateurs de noir animal, articles à gaz locomotives à basse pression, bouilloires à cylindre, de toute espèce, filtres, caisses et clarificateurs de fer, &c.

Opium. Opium. Opium.

Attendu par le steamer

ALHAMBRA,

qui arrivera directement dans ce port, au commencement de juillet, à vendre par

E. J. HART & Co.,

2juin Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

Biscuits de Fantaisie de

Peak, Frear & Co.,

Et Extraits de Biscuits à la viande, de Liebig.

Des ordres pour la vente en gros seront remplis par l'entremise de

E. J. HART & CO.,

Seuls Agents dans les Etats du Sud,

Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

A vendre, en détail, par

H. F. WILSON & BRO,

Au coin des rues Magasin et Philip;

CLARK & MEADER,

Au coin des rues Commune et Carondelet;

SAM'L HASTINGS,

Au coin des rues Magasins et Félicité.

Sucres !

1000 Colis sucres, en poudre, pains de sucre et sucre en morceaux, A. C.—Blanc, jaune et brut,—attendus et en magasin.

A vendre par

E. J. HART & CO.,

Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

SOUDE, 58 0/0,

SEL DE SOUDE,

SOUDE CAUSTIQUE, 62 0/0,

BI-CARBE DE SOUDE.

A vendre, en magasin et en Douane, par

E. J. HART & Co.,

No 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

Daniel & James D. Edwards

Nos 21, 23, 25, et 27 de la rue Delta,

—Et—

Nos 22, 24, 26, et 28 de la rue Front

Nouvelle-Orléans, Lne.

Fabricants d'équipages à vapeur, améliorés,

POUR LA FABRICATION DU SUCRE,

Et de toute espèce d'ouvrages

EN CUIVRE, FER et TOLE, ROBINET EN CUIVRE, SOUPAPES, SIFFLETS de MACHINES A VAPEUR, &c.

ALAMBICS et SERPENTINS EN CUIVRE

pour distilleries à grains et autres distilleries;

— Marchands de —

TUYAUX et INSTALLATIONS en FER de toute grandeurs.

POMPES A VAPEUR ET A BRAS.

Ils font et réparent les JAUGES POUR VAPEUR et EAU et se chargent de toutes sortes de RÉPARATIONS qu'ils exécutent dans le plus bref délai.

22 juin—un an

A la Selle Anglaise,

F. GIEFERS,

24......RUE ST-CHARLES......24.

FABRICANT de Selles de Chasse, de Course, de Cavalerie et de Dames. Importateur d'articles de sellerie anglais et français, tous de qualité supérieure.

Prix modérés. 7janv—1an

Magasin de cuirs et d'articles de cordonniers.

No. 36, DE LA VIEILLE-LEVÉE.

L'ATTENTION du commerce et des acheteurs est appelée sur un grand assortiment de tous les articles qui se rattachent à la manufacture de souliers. J'ai toujours en magasin les meilleures peaux de veaux, françaises et américaines, les meilleurs maroquins, cuirs Mamleck et Oak à semelles, serges anglaises, élastiques, rubans à bordes, &c.

Les arrangements que j'ai conclus en Europe et aux Etats-Unis, me permettent d'offrir les plus grands avantages au commerce.

Wm. J. SHELDON,

No. 36, de la rue Vieille-Levée et les rues Bienville et Douane.

11juil—3m

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.

A. ROCHEREAU & CO.,

COMMISSION MERCHANTS,

Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.,

16 & 18......ST-LOUIS STREET......16 & 18

20 fév—1 an

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., OF NEW YORK.

ORGANISEE EN 1859. AUCUNE POLICE NE PEUT ETRE FORFAITE

Prise de Moitié d'Emprunt, Aucun billet n'est exigé.

DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT, 50 POUR CENT.

Egal decent à cent cinquante pour cent de dividende réversible

Etat des Affaires.

Polices en vigueur	[illegible]
Actif	[illegible]
Revenu annuel	[illegible]
Pertes payées	[illegible]

Officiers.

W. H. PECKHAM, Président. F. V. [illegible], Secrétaire. L. McLEAN, Actuaire. [illegible], Surintendant d'Agences.

DIRECTEURS

Hon. John A. Dix, New-York.
Hon. James Harper, maison Harper & Bros, ex-maire de New-York.
John J. Crane, président Banque Republic.
William T. Hooker, Wall Street.
William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co.
Charles G. Rockwood, caissier, Newark Banking Co.
Hon. George Opdyke ex-maire de New-York.
Minot C. Morgan, banquier.
Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co.
Benjamin B. Sherman, trésorier New York Steam Sugar Refining Company.
Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co.
Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats.
E. V. Haughwout, maison E. V. Haughwout & Co.
William Wilkins, maison W. Wilkens & Co.
Julius H. Pratt, négociant.
William W. Wright, négociant.
Charles J. Starr, négociant.
William Allen, négociant.
George W. Cuyler, banquier, Palmyra, New York.
George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company.
John H. Sherwood, Park Place.
Walton H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty-third Street.
Edward H. Wright, Newark, New Jersey.
George W. Farlee, avocat.
W. L. Cogswell, négociant.

JOSEPH MAGNER,

AGENT GENERAL POUR LA LOUISIANE, No 45 DE LA RUE DE L'UNION

25 fév

Point d'Aiguille Double, Elastique.

LA MACHINE A COUDRE

QUI A REMPORTÉ LA MÉDAILLE D'OR,

$40......$45,

ELLE N'A PAS D'ÉGALE SOUS LE RAPPORT DE LA SIMPLICITÉ.

Elle est patentée en Amérique et en Europe

Toute la machine est à la surface et peut se huiler sans changement de place. La longueur du point peut être changée tandis que la machine fonctionne. Le fil vient directement des premières bobines dedans et la machine coud avec vitesse, du coton ou du fil de tous les numéros, les dentelles les plus fines et les draps les plus épais.

Elle fait plus que la plupart des machines de grand prix, car, avec les attaches convenables, on peut faire tous les points de couture de couleur et de grandeurs convenables, et faire des broderies supérieures à tout ce que peut exécuter la main.

Voici quelques uns des nouveaux avantages de cette machine:

1 Elle fait le point double élastique et tire le fil de deux bobines.

2 Elle fait un ourlet plus fort et plus joli que n'en peut faire la main ou une machine quelconque.

3 Elle a un très grand espace sous le bras et l'aiguille, ce qui est un grand agrément.

4 Le travail supporte mieux que celui d'aucune autre machine, l'effet du blanchissage, du repassage et de l'usure.

5 Elle fonctionne plus rapidement, elle a besoin de moins de force, elle est plus simple et coûte moins qu'aucune des machines actuelles.

6 Elle ne fait presque pas de bruit, on apprend facilement à s'en servir et il est facile de la tenir en bon état.

7 Elle économise le temps, l'argent, le travail et la patience.

8 Elle convient pour tous les travaux d'aiguille.

9 Elle a tous les avantages qu'offrent les autres machines, et elle fait joint au bon marché, devrait la recommander à tout le monde.

Enfin, elle possède tous les avantages nécessaires, le solide point, ce qui est la base la plus importante: 2o elle est simple et elle dure; 3o le mécanisme est parfait.

J. CONSIDINE, Agent.

On demande, dans les Etats de l'Alabama, du Mississipi, de la Louisiane et du Texas des agents qui peuvent fournir un capital. De grands avantages leur sont offerts. Post Office, Boîte 611

De la viande fraîche, en tout temps! en mer, dans le camp et en marche!

Viande de Bœuf, de Stabler, dans des boîtes en ferblanc, et sans os.

GARANTIES POUR TOUS LES CLIMATS.

L'EXPÉRIENCE a prouvé la bonté de cette viande qu'on offre au public comme le meilleur remplaçant de la viande fraîche du marché et celle qui se vend à plus bas prix. Elle n'a pas d'os et elle est dans des boîtes en ferblanc de 5, 10, 15 et 20 livres; ces boîtes sont dans des caisses d'environ quatre-vingt dix livres.

Pour les voyages en mer, elle est supérieure à la viande conservée en saumure, car elle conserve le jus et l'odeur de la viande fraîche. Lorsqu'elle est préparée et cuite d'après la recette qui se trouve sur la boîte, elle fait une soupe, un ragoût ou un bouilli qui vaut celui de la viande fraîche. [illegible]

A. C. PIERPONT & CO

Marchands de provisions en gros

No 15 de la rue Nlle-Levée, Nlle-Orléans

Travail libre. — Bureau et Enregistrement de Terres.

[illegible]

Ch. FACIOT,

RELIEUR DE PARIS.

EXECUTE la reliure en tout genre, registres, livres de copies de lettres et cartes, dorure sur tranche, Livres en parchemin. Aussi, Cartonnages en tous genres, art [illegible] 37 rue Toulouse, entre Chartres et Royale. Prix modérés.

Banque de la Nouvelle-Orléans,

Nouvelle-Orléans, le 1er juillet 1869.

A une assemblée de la Direction tenue ce jour, les Directeurs ont déclaré un dividende semi-annuel [illegible] payable au comptant.

N. AUGUSTIN, Caissier.

Vins--Liqueurs--Provisions--&c

E. DECHAMPS,

No. 20 de la rue St-Louis, Nlle-Orléans,

IMPORTATEUR direct d'eaux-de-vie et de vins français; de liqueurs, absinthe suisse, kirsch, fruits à l'eau-de-vie, fruits à la liqueurs, &c., &c.

Seul importateur des vins de Pouget (?) de Bordeaux.

AGENCE GENERALE.

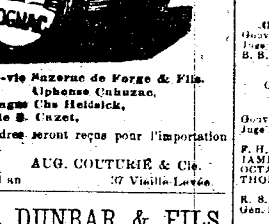

Eau-de-vie Sazerac de Forge & Fils.

do Alphonse Cabuzac,

Champagne Chs Heidsick,

Porte de S. Cazet,

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIE & Cie.

3 fév—1 an 37 Vieille-Levée.

G. W. DUNBAR & FILS,

12 et 14...RUE ST-LOUIS...12 et 14

NOUVELLE-ORLEANS

Importateurs et Marchands

de toute espèce de

CORDIAUX et LIQUEURS FRANÇAIS,

Anisette, Curaçao, Marasquin,

CORDIAUX ASSORTIS,

Absinthe et Kirsch,

— ET —

Fabricants de Syrops de Fruits, Médailles.

23déc—1an

SUCRES RAFFINES—Sucre en pains, coupés; Sucre en morceaux et Sucre en poudre.

A. THOMSON & CO.

No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Crescent City, marques Orléans, Louisiana et Chalmette.

A. THOMSON & CO.

No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES CLARIFIÉS—Blancs et Jaunes, de différentes qualités.

A. THOMSON & CO.

No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucres d'habitations.

A. THOMSON & CO.,

No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE CUBA—En caisses et en boucauts.

A. THOMSON & CO.

16fév—6m No 48 de la rue Tchoupitoulas.

VIEUX WHISKY BOURBON,

DE J. A. MILLER,

Paris, Comté Bourbon, Etat du Kentucky.

Provisions et Céréales.

Constamment en magasin un fort stock de

Vieux Bourbon et Vieux Rye, purs, Whisky Rectifié,

de tous les âges, prix et preuves, de la meilleure qualité.

Ordres pour Sucre, Mélasse, Café, Fournitures de bâtiments, Coton, Corde et Toile d'emballage, Maïs, Farine, &c.

Avances sur les consignations faites à

MM. F. D. COBB & CO, à New York.

COBB, DOLHONDE & CO,

Au No 37 de la rue Natchez.

22 janv—au 31juil—Mar J D

CAZAUX & VERGNOLE

73......VIEILLE-LEVEE......73

MAISON FONDÉE EN 1841.

IMPORTATION DIRECTE.

VIN rouge et blanc, Absinthe, Kirsch, Vermouth, Cordiaux & Liqueurs, Maraschino, Curaçao, Anisette, Chartreuse, Raspail, Cacao à la vanille, Crême de Moka. Fruits à l'eau-de-vie.

Prix modérés et qualité supérieure. 4mai—1an

MOULIN A RIZ SONIAT,

SITUE A LA PAROISSE ST-CHARLES,

A un mille au-dessous de l'Eglise Rouge.

CE MOULIN a été construit par MM. Leeds & Co, sous la surveillance de M. P. McKinlay, l'inventeur des pilons perfectionnés et qui depuis 30 ans monte des des moulins du même genre dans la Caroline du Sud. Le charbon étant le seul combustible en usage et la bâtisse construite en briques, le danger d'incendie est presque nul.

Un grand warehouse, bâti sur la Levée, et dans lequel un gardien, met le riz qui arrive et qui part à l'abri de tout danger. En un mot, rien n'a été épargné par les constructeurs et les propriétaires pour en faire un moulin de premier ordre.

Pour plus d'informations, s'adresser à

EMILE DUPRE,

Ens. Peters et Douane,

ou aux MM. SONIAT FRERES,

soins de J. LONG, Kenner P. O.

A vendre—Un équipage de 6 chaudières à sucre

1er janv—1an

LE CELEBRE ENDUIT EGYPTIEN,

Patenté à Washington le mois de mai dernier, décoré à la Troisième Foire d'Etat de la Louisiane le 7 avril dernier.

CE remarquable produit, composé des ingrédients les plus salubres connus jusqu'à ce jour et dont l'acide carbolique forme une des principales bases, est le même que les anciens Egyptiens employaient pour conserver les bois de leurs sarcophages, sauf toutefois les grandes améliorations que les progrès de la chimie moderne ont permis d'introduire dans sa composition. [illegible]

Cet enduit, dont de nombreuses expériences ont permis de constater l'efficacité, possède, en outre de ses qualités salubres et désinfectantes, celle de préserver de la pourriture tous les bois exposés à être mis en contact avec l'eau, la boue ou l'humidité. L'emploi de cet enduit dans ce pays, où le bois est appliqué à une foule d'usages, est d'une utilité incontestable.

Les propriétaires en général et chacun en particulier sont invités à en faire usage pour la conservation des cuves à eau, planchers, lambourdes et revêts de murailles, soles de maisons, poteaux de télégraphe et de wharves, barrières, navires, ponts traverses de chemin de fer, etc., etc.

L'enduit égyptien, appliqué selon le procédé de l'inventeur, protège également des atteintes de l'humidité et de la vermine tout papier de tapisserie que le qu'il soit et les glaces qui lesquelles toutes les glaces étamées qui se détérioreront tant sous ce climat humide.

Le papier d'emballage préparé par l'inventeur protège également de l'humidité et de ses conséquences les galeries de hautes déterminer qui doivent séjourner dans les magasins d'une saison à l'autre, ainsi que les draps et tous objets de lainage qui craignent des atteintes des mites.

L'enduit égyptien est à vendre à la Nouvelle-Orléans, aux dépôts de l'inventeur chez ALEXANDRE FUCHS, No 20 rue Toulouse, et chez E. G. AUDIBERT, chapelier, No 52 rue de Chartres.

BOIS DE CONSTRUCTION

GEORGE MERZ,

MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION.

Au coin des rues Toulouse et Robertson. Vieux Bassin.

DU Bois préparé et brut, des Chassis, des Jalousies, des portes, et toute espèce de Matériaux de construction est offerte au commerce au plus bas prix.

Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière.

JOS. BRANDNER,

MARCHAND TAILLEUR,

39......BOURBON......39.

Entre Douane et Bienville,

Autrefois, rue de Chartres No 34.

Avis de Société.

MR. FRANK H. HOOKER devient mon associé à partir du 1er décembre 1868. Le nom de la maison sera J. A. LUM & CO. J. A. LUM.

Le commerce de voitures se fera, dans les nouveaux magasins, No 162 rue Gravier, et No 43 rue Union, visa-vis l'hôtel St-Charles, où l'on trouvera un grand stock de VOITURES de tous sortes pour le marché de cette ville.

J. A. LUM

FRANK H. HOOKER

J. J. ALBERT,

60...*Rue Douane*...60

A toujours en main un grand assortiment de CHAPEAUX,

de tout genre:

Feutre, Laine, Paille, Campêche &c., &c.

Convenable pour le détail de la ville et celui des marchands de la campagne.

CHARLES E. WYNNE & FARR,

Marchands et Agents pour la vente

— DE —

MACHINES ET INSTRUMENTS D'AGRICULTURE,

No 111, rue Gravier, Nlle Orléans.

NOUS avons constamment un stock complet de MACHINES à vapeur, stationnaires et portatives, MOULINS à scie, MACHINES à égrener et condenseurs de coton, MACHINES à riz, EVAPORATEURS et MOULINS à sucre, MOULINS Diamond à grain, et toute espèce d'instruments d'agriculture, que nous offrons à très bas prix de fabrique.

Nous invitons les acheteurs à venir les examiner avant de s'adresser ailleurs. 15juillet—3m

CIGARES. CIGARES.

Premier prix à l'Exposition de 1869

F. SUAREZ

13......RUE COLUMBUS......13

Entre Remparts et St-Claude.

TOUJOURS en magasin un assortiment complet de CIGARES fabriqués avec le meilleur tabac de la Havane, de même que des cigares mexicains pays au plus bas prix du marché. 14mai—3m

Banques Cies. d'Assurances etc

COMPAGNIE

Mound City d'Assurance Mutuelle

DE LA VIE.

A ST LOUIS, MISSOURI.

Capital de $150,000 payé, et un Capital garanti de $300,000.

Actif, le 15 mai 1869......$216,211 99

Nombre de polices émises jusqu'à présent, 1ère année, au 30 mai, 1,031.

OFFICIERS

Du Bureau Principal à St Louis.

JAS. J. O'FALLON......Président
A. M. BRITTON......Vice Président
S. W. LOMAX......Secrétaire
A. H. BUCKNER......Assistant-Secrétaire
G. O. McHATTON......Agent Général
W. HATCH......Officier Médical
W. W. GRISSOM......Médecin Consultant
W. E. HARVEY......Actuary-Consultant

Directeurs.

JAS. H. LUCAS, JAS. J. O'FALLON
A. M. BRITTON, A. B. GARRISON,
S. A. HATCH, W. C. STEPLE,
A. M. WATERMAN, A. H. BUCKNER,
A. McDOWELL.

Officiers de l'Agence de la Louisiane.

Gouv. C. H. MOUTON......Président
Juge E. T. MERRICK......Vice Président
B. B. SIMMES......Secrétaire

Examinateurs Médicaux.

G. AUSTIN, M. D, J. N. FOLWELL, M. D

Directeurs pour la Louisiane.

Gouv. C. H. MOUTON, de la maison C. H. Mouton & Co
Juge E. T. MERRICK, de la maison Race, Foster & E. Merrick.
F. H. HATCH, de la maison Samuel Smith & Co.
JAMES JACKSON, de la maison Jackson & Manson.
OCTAVE VOORHIES, de la maison C. W. Bracker & co
THOMAS FITZWILLIAM, de la maison T. Fitzwilliam & Co.
R. S. MORSE Propriétaire du City Hotel.
Gen. B. B. SIMMES.

La Compagnie Mound City d'Assurance Mutuelle de la vie étant une institution domestique, les citoyens du Sud devraient la préférer pour plusieurs raisons dont nous ne donnerons que deux ou trois.

1.—L'argent reste chez nous où il sert à encourager le commerce de l'Ouest et du Sud, à bâtir les villes; à développer nos grandes ressources minérales et agricoles, à construire nos grandes lignes de chemins de fer à cultiver nos immenses prairies. Les hommes du Sud et de l'Ouest devraient s'y faire assurer.

2.—Ses fonds étant placés où se paie un intérêt élevé, elle peut assurer à meilleur marché et donner de meilleures dividendes qu'aucune compagnie de l'Est. Ceux qui désirent faire des placements avantageux et sûrs pour les leurs devraient donc s'y faire assurer.

3.—Sa Direction en Louisiane étant composée d'hommes haut placés, offrant une garantie suffisante aux veuves et aux orphelins; à l'expiration des polices émises par la Compagnie, qui a celà de particulier qu'en dehors de la limites de l'Etat aucune autre institution de ce genre n'a une Direction locale. Elle mérite donc la confiance au plus haut degré.

Elle émet toute espèce de polices d'assurance et celles-ci ne peuvent être forfaites.

Elle n'exige rien, ni prix de police, ni frais de timbres

Le succursale de la Louisiane est au Story Building, au premier No 3, au coin des rues Camp et Commune en face du City Hotel, Nlle-Orléans.

B. B. SIMMES,

7 mars—6mt12 Agent en Louisiane—Nlle-Orléans

Wm. B. MORRIS & Co.

AGENCE D'ASSURANCE,

57......CARONDELET......57

ÆTNA DE HARTFORD.

Actif......$4,650,000

HOME DE NEW-HAVEN.

Actif......$1,450,000

Représentant un Capital d'Assurance de

SIX MILLIONS.

Risques d'incendie, de rivières et de mer écrits.

21 mars—6m

Compagnie d'Assurances Mutuelles du Pelican, de la Nlle-Orléans,

Bureau, No 28 rue du Camp.

CETTE COMPAGNIE continue à assurer contre les risques d'incendie, de mer et de rivière aux taux les plus bas. CHS. ROMAN, Président.

M. A. TARLETON, Secrétaire.

Directeurs:

CHS ROMAN, THS BAILLY-BLANCHARD, jr.
D FATJO, ARTHUR FORSTALL,
E GIQUEL, SAM M TODD,
F A PETERSON, LS. GREVEMBERG,
W A SHROPSHIRE, S N MOODY,
GABRIEL PASCAL. 12janv—1an

Société de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie

DE LA LOUISIANE.

Directeurs

J. M. Lapeyre, W. S. Mount,
John Davidson, L. S. Pothier,
H. Zuberbier, Wm McCulloch,
I. N. Marks, Wm Creevy,
E. F. Schmidt, T. K. Finlay,
Wm Cooper, Anthony Sambola,
W. S. Pike, Patrick Irwin,
David McCoard, John C. Sinnott,
I. Caulfield, C. Cavaroc,
Gerard Stith, W. C. Nichols.

Officiers.

JOHN DAVIDSON......Président.
W. S. PIKE......Vice-Président.
R. W. YOUNG......Secrétaire.
L. A. FOURNIER......Trésorier.

W. C. NICHOLS, Médecin examinateur
ALEXANDRE HART, Médecin examinateur.
M. C. FOLGER, Agent.

Bureau: No 120 rue Carondelet (Bâtisse Davidson.) 16oct—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans,

Bureau No 78 rue du Camp, coin Natchez

DIX-SEPTIEME ANNEE.

Actif, le 31 décembre 1868—$1,145,114 57.

ALFRED MOULTON, Président.

WM. M. PERKINS, Vice-Président.

A. W. HUNTER, Secrétaire.

Cette Compagnie continue d'assurer contre les risques d'incendie, de rivières, et de mer, aux taux courants de prime.

—Directeurs—

[illegible]

Médicaments.

Le "King of Chills" (remède pour la fièvre en frisson) réussit toujours.

Substitut de la quinine—King of Chills.

Le King of Chills guérit des fièvres.

Le King of Chills guérit des fièvres qui viennent tous les deux jours.

Les fièvres du troisième jour cèdent au King of Chills.

Le King of Chills guérit des fièvres du septième jour.

Le King of Chills vous guérit après que vous avez vainement employé tous les autres remèdes.

Le King of Chills est l'ami du planteur.

Le King of Chills opère toujours une guérison.

Pour la névralgie, employez le King of Chills.

Le King of Chills économise le temps et l'argent.

$100 si l'on cite un cas où le King of Chills de Droogoole & Co. n'a pas opéré une guérison.

Le King of Chills—guérison permanente.

Ayez recours au King of Chills et vous ne tremblerez plus.

Pour la Diarrhée, employez le "Red Diarrhœa Remedy".

Le R. D. R. guérit la diarrhée aigue et de la diarrhée chronique.

Employez le R. D. R. pour l'estomac et les intestins.

Le R. D. R. arrête les vomissements.

L'English Female Bitters rend les forces aux malades.

L'E. F. B. guérira votre femme malade.

Les médecins sont invités à employer L'E. F. B.

L'E. F. B. convient aux dames âgées et aux jeunes dames.

A vendre, en gros, par

WHEELOCK, FINLAY & CO, agents,

coin Gravier et Magasins.

VERMIFUGE

DE

B. A. FAHNESTOCK,

Le Ver Solitaire est un des ennemis les plus cruels et les plus acharnés de l'homme; sa présence est accompagnée des symptômes les plus douloureux: Douleur sourde au front, étourdissement, pâleur et rougeur, alternativement, pâleur des lèvres, maigreur, manque et excès d'appétit, alternativement; désir ardent d'avoir certaines nourritures, mauvaise haleine, gonflement du ventre, suintement et irrascibilité nerveuse.

Pourquoi donc ne pas avoir recours, contre ce dangereux ennemi, à un remède dont une expérience de nombre d'années a prouvé l'efficacité? Le VERMIFUGE de B. A. FAHNESTOCK, si l'on suit les prescriptions qui accompagnent chaque bouteille, chassera infailliblement le destructeur.

Il faut que l'acheteur examine attentivement chaque bouteille. Le nom de FAHNESTOCK, simplement, ne suffit pas, qu'il s'assure de la présence des initiales B. A. et qu'il refuse la bouteille qui ne les porte pas.

F. P. DUCONGÉ, Agent

rue de Chartres, No 33, Nlle-Orléans

NEW-FOUNDLAND BITTER.

NOUS appelons votre attention sur cet AMER auquel nous avons donné le nom ci-dessus. On s'en sert, pour le faire, de l'eau-de-vie la plus pure, rien de ce qui y entre n'est nuisible; il a une grande vertu tonique; il exerce sur le foie une influence salutaire, lors que cet organe a une tendance à la torpeur: c'est un stimulant doux, cordial fortifiant pour les dames, les enfants et les convalescents. C'est sans pareil. Le goût en est agréable et la couleur belle. Il guérit instantanément des crampes d'estomac.

Notre réputation est garante de sa pureté.

La dose pour un adulte (garçon) est d'une moitié à trois-quarts d'un verre à vin, et moins en proportion pour les femmes et les enfants.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle Orléans,

ET

MM HOLT, MURRAY & Co., Mobile,

nos agents le vendent par charretées au commerce.

On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,

49 & 51, Sycamore street,

CINCINNATI, OHIO.

1er avril—1an—Mar18

Collège de médecine et de chirurgie, DE MILWAUKEE.

Incorporé par la législature du Wisconsin.

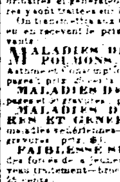

Dirigé par des médecins du Sud, possédant tous les instruments [illegible]

MALADIES DE LA GORGE ET DES POUMONS, [illegible]

MALADIES DES FEMMES—brochure de 72 pages [illegible]

MALADIES DES ORGANES URINAIRES ET GENERATEURS [illegible]

FAIBLESSE SEMINALE provenant de l'abus des forces de la jeunesse [illegible]

T. WILLIAMS, D. M.

Cabinet au coin des rues East Water et Mason,

Milwaukee, Wis.

N. B. On écrit et parle le français au Collège.

Pilules Cathartiques d'Ayer

MEDICAMENT LAXATIF.

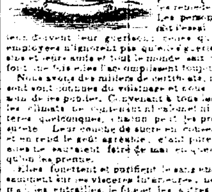

IL n'est peut-être pas de médicament dont la popularité se fasse aussi universellement sentir, [illegible]

Nous avons des milliers de certificats, mais les guérisons sont connues du voisinage et ceux [illegible]

Elles fonctionnent et purifient le sang en agissant puissamment sur les viscères intérieurs, nettoient l'estomac, les entrailles, le foie [illegible]

Pour la Dyspepsie ou l'Indigestion, les langueurs et le manque d'appétit, il faut en prendre modérément afin de stimuler l'estomac.

Pour les Maladies de Foie, les Maux de tête bilieux, les Migraines, Jaunisse, les Coliques et les Fièvres bilieuses, il faut en prendre raisonnablement afin de faire disparaître les obstacles qui occasionnent ces maladies.

Pour la Diarrhée ou la Dysenterie, il n'en faut généralement qu'une légère dose.

Pour les Rhumatismes, la Goutte, les Palpitations de cœur, la Gravelle, les douleurs aux Côtés, au Dos et à l'Aine, il faut en prendre continuellement.

Pour l'Hydropisie ou les enflures qui en proviennent, il faut en prendre de fortes doses et fréquemment.

Pour les Suppressions, il faut en prendre une forte dose.

Après le dîner, il faut en prendre une ou deux, afin d'amener la digestion et débarrasser l'estomac.

Une dose, prise de temps en temps, fait fonctionner l'estomac, excite l'appétit et fortifie le système. Elles ont, conséquemment, leur avantage alors même qu'il n'existe aucune maladie sérieuse.

DR. J. C. AYER, Chimiste, A. des E-U.,

à Lowell, Mass.

On vend les pilules d'Ayer chez

MM. E. J. HART & Co. WHEELOCK FINLAY & Co, dépôt de médicaments patentés de FLEMING, à la Nouvelle-Orléans, et chez tous les droguistes.

BUREAU DE LA

Compagnie d'Assurance de L'ATLANTIQUE,

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

No 30 de la rue du Camp.

Nlle-Orléans, 7 juillet 1869.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie le troisième état annuel de ses affaires.

Montant des primes du 5 juillet 1868 au 30 juin 1869, savoir:

Primes d'incendie		$76,471 77
Primes de mer		45,292 13
Primes de rivières		64,301 70
		186,065 60
Primes non expirées le 5 juillet 1868		15,495 29
		$201,560 89
En moins, primes remboursées	$2,195 99	
En moins, montant réservé pour primes non expirées	26,171 22	
		28,367 21
Montant net des primes		$173,193 68

Pertes payées dans la même période, savoir:

Sur risques d'incendie	$11,384 66	
Sur risques de mer	8,442 31	
Sur risques de rivières	9,508 63	
	29,335 60	
Réfaction (rebate)	27,510 14	
Taxes et revenu intérieur	7,965 31	
Réassurance	23,571 09	
Dépenses et loyer, intérêt en moins	21,093 00	
		109,475 64
Bénéfice net		$63,718 04

Actif.

Billets pour actions	$237,500 00
Prêté sur hypothèque	20,780 00
Prêté sur garanties	6,719 09
Effets à recevoir	619 77
Actions de banques et autres actions	25,237 50
Primes en voie de recouvrement	18,415 10
Meubles de bureau	3,677 45
Effets à recevoir, payables sur demande	23,000 00
En caisse	63,916 14
Total de l'actif	$419,889 25

Ce qui précède est une copie exacte, faite sur les livres de la Compagnie.

E. RIGNEY, Président.

H. P. JANVIER, Vice-Président.

Assermenté et signé par devant moi, ce 6 juillet 1869.

EDWARD IVY, Notaire Public.

Les Directeurs ont déclaré un dividende de quinze piastres par action, qui sera porté au crédit des actions non encore payées.

E. RIGNEY, Président.

H. P. JANVIER, Vice-Président,

Faisant fonctions de Secrétaire.

— Directeurs —

E. RIGNEY, T. M. SIMMONS,
T. PRUDHOMME, E. NEWMAN,
H. H. STANLEY, JAMES SYRNES,
C. M. SORIA, THOMAS SIMMS,
GEO. W. MANSON, S. J. WEST,
B. L. MANN, A. D. GRIEFF,
WILLIAM Von PHUL, H. P. JANVIER,
ALEX. MARKS, JOHN H. KEEP,
JOHN PATTON, G. E. SLAYBACK,
WM. AGAR.

VENTES JUDICIAIRES.

M. AVENDAÑO vs. B. GEO. BOULET.

CINQUIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 021—En vertu d'un ordre de vente rendu le 2 de juillet 1869, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, et du consentement des parties y intéressées, je procéderai le SAMEDI, quatorze d'août 1869, à 10 heures A. M., à mon entrepôt, No 74, rue Ste-Anne, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

La balance invendue du fonds de magasin No 7, rue Front, et No 10, rue Fulton, consistant en 99 caisses de poivre, 8 barils de whisky, un lot d'extrait de limon, vanille, orange, canelle, pêche et peppermint, 15 caisses crême de tartre, 3 sacs de tapioca, un lot divers, et un lot de meubles, &c. Le tout suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis provisoirement dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,

Shérif de la paroisse d'Orléans.

11août—t.d.j.

F. W. JONES vs B. T. HUTCHINS.

J. A. PATMOR et W. K. SPEARING vs le même

COUR de la Deuxième Justice de Paix pour la Paroisse d'Orléans—Nos 6993 et 6995—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour de la Deuxième Justice de Paix pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le LUNDI, seize d'août 1869, à 10 1/2 heures A. M. sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Une certaine voiture et ses harnais, aujourd'hui aux entrepôts de Dennison, à l'angle des rues Carondelet et Gravier, dans le Premier District de cette ville.

Saisis dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,

Shérif de la paroisse d'Orléans.

4 août—4 7 11 13 15

JOHN E. HOLLAND, GEO. BIRCHOFF subrogé, vs ALEX MYERS

SEPTIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 554—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt et un d'août 1869, à 5 heures P. M., à mon entrepôt, No 74 rue Ste-Anne, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Tous les meubles et effets transportés de la maison et trouvés au No 563 rue Constance, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

ROBERT McKEE vs A. F. DUNBAR

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 58—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans [illegible]

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,

Shérif de la paroisse d'Orléans.

W. WINKELMAN vs la dame J. M. COY.

COUR DU DEUXIEME DISTRICT JUDICIAIRE — Paroisse de Jefferson — No [illegible] — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour du Deuxième District Judiciaire [illegible]

Une paire de boucles d'oreilles en diamant.

Une épinglette pour dame do do

Une do pour homme do do

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

La Dame M. A. BEVERLY vs le capitaine T. [illegible] GOODWYN

SIXIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No. 20,327 [illegible]

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,

Shérif de la paroisse d'Orléans.

B. STEWART vs J. S. [illegible]

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans [illegible]

THOS. L. MAXWELL,

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

S. [illegible] vs H. BRIDGES.

[illegible]

THOS. L. MAXWELL,

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

BLEAKLEY & THOMPSON vs R. [illegible]

[illegible]

TROISIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans [illegible]

THOS. L. MAXWELL,

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

MARC DASTES vs LOUIS [illegible] MAILLOT

DEUXIEME Cour de District pour la Paroisse d'Orléans [illegible]

THOS. L. MAXWELL,

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA VILLE DE LA N. ORLEANS vs [illegible]

TROISIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans [illegible]

THOS. L. MAXWELL,

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie d'ASSURANCE MUTUELLE DE LA LOUISIANE vs ANTONIO COSTA

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible]

THOS. L. MAXWELL,

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

31 juillet—août 8 17 25 31

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent salut:—Attendu que Ferte Souzat, épouse de Pierre Adé par Charbonnet, ayant acheté à une vente faite par le Shérif de la Paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, [illegible]

Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, [illegible]

Description de la propriété après le transfert judiciaire, savoir:

Un lot de terre désigné par le No 1 sur un plan ou croquis fait par J. A. D'Hémécourt, [illegible]

Bureau du greffier, ce 13 juillet 1869.

WM. WOELPER,

greffier

22juillet—22—4 22août

JOHN M. COONEY,

AVOCAT,

(Ancien commis aux minutes de la Quatrième Cour de District.)

Bureau, No 21 de la rue du Camp,

(Au premier.)

4 juin—6m

GLACIERE STONEWALL

Glace! Glace! Glace

EXPEDIE, pour tous les points, en boucauts ou en sacs, aux frais des acheteurs.

Les ordres sont exécutés sans retard.

Les seuls prix sont ceux qui figurent sur les cartes des importateurs. 4 juin—3 mois

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO

Marchandises sèches, flanelles, alpacas, mousselines, casimirs, doeskins, draps, &c., Pieuries, chemises et devants de toile, chemises de dessous en molleton et en casimir, &c., &c.

PAR HOFFMAN MARKS & CO [illegible]

[illegible]

Conditions à la vente.

PAR H. SCOTT.

Grande vente de Marchandises Sèches, Habillements, Lingerie, Chapeaux, Bottes, &c., &c.—A l'encan.

PAR H. SCOTT [illegible]

[illegible]

PAR S. [illegible]

VENTE SANS RESERVE

[illegible]

PAR LOUIS STERN & BROS

[illegible]

PAR S GUINAULT

[illegible]

Terrains sur la rue Broad

[illegible]

PAR B J. MONTGOMERY

Chevaux et Mulets.

Grande vente de beaux chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies, harnais, &c. à l'encan

[illegible]

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR B. J. MONTGOMERY [illegible]

Un assortiment général de Meubles.

[illegible]

PAR J. DUJANJK

[illegible]

CHARTE.

Société des Marchands d'Animaux et des Bouchers de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

The Live Stock Dealers and Butchers Association of New Orleans.

[illegible]

J. B. GERVAIS ARNOULT

FRANCIS BLUST

PAULIN LASALLE.

J. F. COFFEY, Notaire Public.

Je, soussigné, notaire, certifie que ce qui précède une copie exacte de l'original qui est déposé en mon étude.

J. F. COFFEY, Notaire Public.

Nouvelle-Orléans, 27 juillet 1869.

Je, soussigné, député de l'Annotateur des Hypothèques, dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, certifie que le présent acte d'incorporation a été dûment enregistré, aujourd'hui, dans le livre 7 des Sociétés, folio 316.

A. DUCATEL, Jr., Député.

Nouvelle-Orléans, 28 juillet 1869.

25juil—1pa

Bon Marché!

McINTYRE & APPLEGATE,

Plombiers et marchands de Fourneaux de cuisine et Bouilloires, Baignoires, Lavabos, Pompes, Pompes Ale, Tuyaux en plomb, Robinets en cuivre et en plaqué. No. 146 rue Poydras, Nouvelle-Orléans.

Agents des Tuyaux doubles en ferblanc, patentés, de Cotwall, Shaw & Willard. Ils se chargent de poser, allonger et réparer les hydrants. Ils se chargent également des réparations. 26 oct—1 an